

DNB Non communication des points du contrôle continu du DNB.

publié le 15/06/2018 - mis à jour le 09/05/2019

Certains élèves souhaitent connaître le nombre de points obtenus pour la partie contrôle continu du DNB (8 compétences de fin de cycle 4)

| ③ RAPPEL DU BAREME DE L'ENSEMBLE DU DNB. | | | |
|---|------------------|---|--|
| Evaluation des 8 compétences acquises à la fin du cycle 4 (fin de 3 ^{ème}), notées chacune sur 50 points. | | 400 pts | 10 [maîtrise insuffisante] 25 [maîtrise fragile] 40 [maîtrise satisfaisante] 50 [très bonne maîtrise] |
| Epreuves de fin d'année | Epreuves écrites | 300 pts | Français (100) HGECM (50) Mathématiques (100) Physique-SVT-Technologie (50) |
| | Epreuve orale | 100 pts | Maîtrise du sujet (50) Maîtrise de l'expression orale (50) |
| TOTAL | 800 pts | Seuil d'admission : 400 points (50%) Mentions : assez bien (480 pts, 60%) bien (560 points, 70%) très bien (640 points, 80%) | |

Une note de la DGESCO (Direction Générale de L'Enseignement SCOLAIRE) du ministère du 18 janvier 2018, reçue par tous les établissements précise

"Ce positionnement faisant partie des éléments d'attribution du diplôme, le bilan de fin de cycle 4 ne doit pas être communiqué aux candidats avant la publication officielle des résultats du DNB session 2018. "

Conformément à la réglementation, nous ne communiquerons donc pas cette donnée et avons désactivé son accès sur PRONOTE dès l'origine.